

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023**

### **COMMUNE DE VINCEY**

La réunion a débuté le 28 septembre 2023 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur GAILLOT Thierry.

#### **Membres présents :**

Monsieur CLEMENT Simon  
Madame DORGET Virginie  
Madame DUPOIRIEUX Corinne  
Monsieur DUPONT Jean-Gilbert  
Monsieur DURUPT Bernard  
Madame FLEURENTIN Karine  
Monsieur GAILLOT Thierry  
Madame GAND Emilie  
Madame MARCHAL Nathalie  
Monsieur MARCHAL Philippe  
Monsieur MORIN Olivier  
Madame ROBERT Adeline  
Monsieur TALLOTTE Pierric

#### **Membres absents représentés :**

Madame BERGER Annie Pouvoir donné à Mme FLEURENTIN Karine  
Monsieur CARVALHO Rui Pouvoir donné à M GAILLOT Thierry  
Madame FRANCOIS Aurélie Pouvoir donné à M MORIN Olivier  
Monsieur GAND Christophe Pouvoir donné à Mme ROBERT Adeline  
Monsieur LAFORGE Alain Pouvoir donné à M MARCHAL Philippe

#### **Membres absents :**

Madame MAIX Audrey

Secrétaire de séance : Monsieur TALLOTTE Pierric

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

#### **Ordre du jour :**

2023\_48 - Approbation du compte-rendu de la séance 29.06.2023  
2023\_49 - adoption de la nomenclature M57  
2023\_50 - Nouvel emprunt  
2023\_51 - DM 2  
2023\_52 - Adhésion à l'application Xfacture de la SPL Xdemat et à Xcesar  
2023\_53 - Transfert du pouvoir de police de la publicité  
2023\_54 - Retrait du SIA La Bresse-Cornimont du SDANC des Vosges  
2023\_55 - Reprise Tracteur et Location  
2023\_56 - Gestion forestière avec l'ONF  
-Points divers

---

<b>2023_48 - Approbation du compte-rendu de la séance 29.06.2023</b>
--

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

**2023\_49 - adoption de la nomenclature M57**

Monsieur le Maire explique l'obligation du changement de nomenclature à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 en M57. Madame DIEUDONNE, Inspecteur Divisionnaire, de la direction générale des finances publiques avait rendu un avis favorable pour l'adoption de ce référentiel au 1<sup>er</sup> janvier 2024 par courrier du 22/06/2023.

Monsieur Le Maire demande donc aux membres du conseil le passage de la nomenclature M14 à M57.

**18 voix pour**

**2023\_50 - Nouvel emprunt**

Madame Fleurentin, 1<sup>ere</sup> adjointe, explique qu'afin d'assurer le fonctionnement financier de la commune, il est nécessaire de souscrire un prêt dit "relais" dans l'attente de percevoir les subventions attendues pour la réalisation de la médiathèque et des travaux de la RD33. Pour rappel, un montant de plus de 700 000 euros de subventions sera perçu à l'issu de ces deux projets.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, demande aux membres du conseil de l'autoriser à signer la proposition de la BPL.

**18 voix pour**

**2023\_51 - DM 2**

Madame la Première adjointe, présente les écritures comptables à réaliser qui nécessite une Décision Modificative n°2 :

N° DM	Date	Objet	Montant
2	28/09/2023	DM 2023-02	
		001 - Déficit d'investissement reporté	-804,00
		2315 - Installation, matériel et outillage techniques	31 688,34
		4581 - Dépenses (à subdiviser par mandat)	245 847,60
		Opération 4581	
		1641 - Emprunts en euros	400,00
		2116 - Cimetières	-400,00
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>276 731,94</b>
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>276 731,94</b>
		1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	-804,00
		238 - Avances versées sur comm.immo.corporelles	31 688,34
		4582 - Recettes (à subdiviser par mandat)	245 847,60
		Opération 4582	
		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>276 731,94</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>276 731,94</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>276 731,94</b>
		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>276 731,94</b>

**18 voix pour**

#### **2023\_52 - Adhésion à l'application Xfacture de la SPL Xdemat et à Xcesar**

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère déjà à la plate-forme SPL pour différentes applications et que le module Xfactures permettrait un meilleur suivi et une meilleure lisibilité des étapes dans le traitement des factures et leurs validations.

L'outil XCesar permettrait quand à lui l'envoi de mails dit « recommandé » dans le suivi de certaines situations jugées sensibles.

L'application Xfactures sera facturée 60euros HT par an, quand à l'application XCesar, elle est gratuite pour les 50 premiers envois puis 10 euros HT par palier de 50 envois.

**18 voix pour**

#### **2023\_53 - Transfert du pouvoir de police de la publicité**

Monsieur le Maire présente l'information faite par la communauté d'agglomération d'Epinal et explique les enjeux du transfert du pouvoir de police de la publicité.

**18 voix contre**

#### **2023\_54 - Retrait du SIA La Bresse-Cornimont du SDANC des Vosges**

Le SIA de la Bresse-Cornimont a demandé son retrait du SDANC des Vosges.

**18 voix pour**

#### **2023\_55 - Reprise Tracteur et Location**

Monsieur le Maire a étudié avec les agents en responsabilité les possibilités de remplacer le tracteur, c'est un matériel vieillissant et indispensable. Après étude, le leasing est la meilleure solution et la plus rentable, des devis ont donc été demandés dans ce sens. Celui de l'entreprise PAGOT CAPUT, répond parfaitement aux attentes.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à signer un contrat de leasing suivant le devis de ETS PAGOT CAPUT, du 13/09/2023 pour une location mensuelle de 1 047 euros HT.

**18 voix pour**

#### **2023\_56 - Gestion forestière avec l'ONF**

Monsieur TALLOTTE Pierric présente les enjeux de la gestion forestière avec l'ONF,

Le conseil municipal de VINCEY après en avoir délibéré, demande à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes de l'exercice 2024. Cette proposition découle de l'application de l'Etat d'Assiette tel que prévu pour l'année 2024 par l'aménagement, en tenant compte des éventuelles modifications apportées à celui-ci.

Demande le martelage des parcelles suivantes : 19-21R-22R-23-24-28-29-30 ainsi que les chablis.

Le conseil municipal de la commune de VINCEY Fixe comme suit la destination des produits des coupes des parcelles 19-21R-22R-23-24-28-29-30, figurant aux états d'assiette 2024, ainsi que les produits issus de chablis. Vente des grumes façonnées au cours de la saison 2024/2025 Parcelles 21R-22R Grumes issues de chablis sur la forêt Vente en bloc et sur pied : Parcelles diverses

Partage en nature des autres produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes.

Parcelles 19-21R-22R-23-24-28-29-30 Houppiers issus de chablis sur la forêt

Le conseil municipal : Laisse à l'Office National des Forêts le soin de fixer les découpes dimensionnelles.

Décide que les grumes seront vendues par les soins de l'ONF. Désigne comme garants responsables (3 personnes) Laisse la commission des bois déterminer la répartition des houppiers issus de chablis entre la délivrance aux habitants et la vente sur pied Fixe le délai unique de fin d'exploitation au 15 Aout 2025 pour les lots distribués pendant l'hiver 2024/2025. (A l'expiration de cette date, les affouagistes pourront être déchus de leurs droits).

Laisse la commission forêt déterminer les consignes à respecter par l'affouagiste dans un règlement d'affouage.

Fixe le montant de la taxe d'affouage à 10 € par stère de bois dur et 7 € par stère de bois tendre, cela concerne l'ensemble des lots d'affouages qui seront façonnés l'hiver 2024/2025

## **18 voix pour**

### **Questions diverses**

- La fin des inscriptions pour l'affouage 2024 est fixé au 13 novembre 2023.
- Présentation par Madame Marchal de l'aménagement de la médiathèque, mobilier, couleurs, au vu du premier devis l'enveloppe budgétaire serait respectée. Le prix des adhésions pour l'emprunt de livre serait certainement fixé sur le modèle de la CAE.
- La commune a été informée de la décision du conseil d'administration de TZCLD en date du 19 septembre qui a reconnu la qualité de projet émergent au territoire de Vincey /Portieux.
- La commune de Vincey s'est associée à l'association Espoir et au département dans un projet pour l'accompagnement socioprofessionnel avec mise en situation de travail et validation de projet de métier du second œuvre en bâtiment. L'outillage et le matériel ont été fournis par la commune ainsi que les conseils techniques des agents.
- Monsieur DUPONT propose aux élus qui le souhaitent, le samedi 21/10 à 9h30 une visite en vélo, des différents sites de la commune, sur lesquels des travaux ont été faits que ce soit en terme : d'isolation, d'aménagement, de création...
- L'aménagement du sentier de la peupleraie a pris du retard car le prestataire retenu n'a pas pu intervenir dans les délais initialement prévus.
- Visite en partenariat avec le Sicovad et dans le cadre de la fête du sol vivant, initié par le réseau compost citoyen, le lundi 2 octobre 2023 à 17h00, chez Monsieur Tallotte Pierric, 3 ter rue du Général Leclerc.

- Intervention de la compagnie des Jolies mômes le 12/11/2023.
- Concert à l'église de Vincey le samedi 7 octobre.
- Le SDIS organise le samedi 4/11 une initiation aux gestes des premiers secours, les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 23/10/2023.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h35.

Monsieur TALLOTTE Pierric  
Secrétaire de séance



Monsieur GAILLOT Thierry,  
Maire

